

**Ministère de l'Economie, du Plan et de la
Coopération Internationale**

Direction de Cabinet

Secrétariat Permanent des ONG



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail

**RAPPORT DE LA MISSION DE SUIVI DES INTERVENTIONS DES
ONG DANS LE CADRE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DU
SPONG SUR FINANCEMENT DE L'UNION EUROPEENNE A TRAVERS
LE FONDS BEKOU**

Bangui, août 2021

***Rue Martin Luther KING B.P. 696 Bangui République Centrafricaine
Tél : +236 21 61 92 85 21 61 87 73 Email cabinet@mepc.cf***

I. Introduction

Dans le cadre du Projet de Renforcement des capacités techniques et institutionnelles du **Secrétariat Permanent des ONG (SPONG)** en vue de suivre et coordonner les interventions des ONG dans divers secteurs d'activités en lien avec le RCPCA, une mission de suivi de ladite structure a séjourné du 17 au 23 août 2021 dans les Préfectures de **l'Ombella Mpoko** (Boali, Yaloké) et de **l'Ouham Pende** (Bossemptélé). Cette mission concerne essentiellement le suivi des interventions des ONG nationales membres de la **Maison de Service (MDS)** et ce, conformément à leurs Plans de travail annuels (PTA) en cours d'exécution et des recommandations formulées lors des missions précédentes.

Conformément à l'agenda, la mission devrait procéder au suivi des activités des ONG nationales GAPAFOT, MOSCUDA, CAMDCA, AFCLA et TABITHA.

La mission vise essentiellement deux objectifs à savoir:

- Suivre les activités exécutées par les ONG nationales précitées membres de la **Maison de Service (MDS)** pour s'assurer de leur réalisation et ce, conformément à leurs PTA et rapports d'activités;
- Recueillir les avis des bénéficiaires directs (population) et indirects (autorités locales) d'une part et reléver les aspects liés à la gestion de la sûreté et de la sécurité d'autre part.

Les réalisations d'une ONG nationale en l'occurrence, **Moscuda** n'ont pas été visitées dans les villes de **Yaloké** et **Bossemptélé** du fait que cette structure n'y a plus d'activités ni de sous base opérationnelle dans lesdites localités.

1.1. Composition de la mission

L'équipe de la mission se présente comme suit :

Chef de mission: Monsieur **Théophile Bruno GBAMOU ENDJIZAGO**, Chargé d'Etudes, Responsable du Partenariat et de la Documentation à l'Unité de Coordination et du Perfectionnement au Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) ;

Membre :

- Monsieur **Stéphane Axel KAMAYO**, Cadre à l'Unité de Coopération Décentralisée et de la Prospective au SPONG

II. Réalisations des ONG ayant fait l'objet du suivi :

2.1 Activités réalisées par l'ONG GAPAFOT et quelques faits marquants.

L'ONG **Groupe d'Action de Paix et de Formation pour la Transformation (GAPAFOT)** est une organisation à vocation agropastorale disposant d'une antenne à au quartier Yamando à **Yaloké** l'une des villes où la mission est déployée.

L'équipe de la mission a séjourné à Yaloké où elle était reçue par le Chef d'antenne de ladite structure. La visite a permis à l'équipe de constater de visu les réalisations de l'ONG dans le cadre de la micro finance communautaire, de l'agriculture et de l'élevage.

Une réunion d'échange a eu lieu entre l'équipe de la mission et les femmes membres de la structure bénéficiaires des activités de microcrédit. Ces femmes ont exprimé leur satisfaction quant à leurs capacités de l'épargne renforcées et les revenus issus de microcrédit redistribués en AGR.

Le fait marquant de cette activité est que le cycle de l'épargne est régulier et le taux de remboursement de crédit est relativement bas (5%) suscitant l'adhésion générale des membres.

Par ailleurs, l'équipe a visité la porcherie notamment les installations qui ont, par le passé abrité quelques espèces malheureusement décimés par la peste porcine.

2.2. Activités réalisées par l'ONG Coopérative Agropastorale et Minière pour le Développement Communautaire en Centrafrique (CAMDCA)

Il faut préciser que cette structure a fait l'objet de la visite d'une mission précédente de suivi du SPONG à **Boali** et il est question pour la présente mission d'apprécier si les recommandations issues de la précédente mission ont été mises en œuvre.

L'équipe a noté malheureusement qu'à Boali aucun progrès n'a été enregistré par cette organisation en ce que le point focal n'est pas disponible à plein temps pour œuvrer.

Le fait marquant est que cette structure travaille en toute illégalité du fait qu'elle n'a pas procédé au renouvellement de son arrêté d'agrément conformément à la nouvelle législation quoique membre de la **Maison de Service**.

2.3. Activités réalisées par L'ONG Association des Femmes de Centrafrique pour la Lutte contre l'Analphabétisme (AFCLA)

Cette structure n'a pas réalisé ses activités cette année pour la simple raison qu'une partie de son siège a été vandalisé au moment où le pays traversait la crise sociopolitique. C'est une ONG qui a déjà déposé son plan de travail annuel, mais qui n'a pas encore renouvelé son arrêté d'agrément.

En somme, cette organisation n'a pas reçu un financement depuis trois ans (03) mais fonctionne avec ses fonds propres.

2.4. Activités réalisées par l'ONG TABITHA

C'est une organisation non gouvernementale qui a déjà renouvelé son arrêté d'agrément mais qui n'a pas encore déposé son plan de travail annuel.

Les capacités de ses membres ont été renforcées dans le domaine de genre et de l'éducation par Bioforce.

Elle est présentement à la recherche de financement pour relancer ses activités.

III. Points forts de la mission de suivi

3.1 Suivi des recommandations

Le suivi des recommandations devrait concerner essentiellement deux structures à savoir **Moscuda** et **Camdca** dont les capacités des membres ont été plusieurs fois renforcées par la **Maison de Service (MDS)**.

L'équipe a souligné l'absence desdites structures dans les villes ciblées dans le cadre de cette mission de suivi.

3.1 Aspects liés à la gestion de la sûreté et la sécurité

La mission a noté en termes de sécurité que le véhicule mis à la disposition de la mission a connu quelques défaillances techniques. Sur le chemin du retour, les phares servant d'éclairage n'ont pas fonctionné sur une distance de cinq kilomètres. L'équipe conclut que la révision technique dudit véhicule n'a pas été bien faite.

L'on a également constaté que les villes visitées ont connu l'accalmie au plan sécuritaire favorable aux activités des ONG et au suivi de leurs réalisations sur le terrain.

IV. Conclusion et recommandations

Au demeurant, la mission de suivi s'est bien déroulée sans incident de sécurité majeur.

Globalement, les interventions de ces ONG visitées dans les villes de **Boali** et **Yaloké** sont à améliorer. Cependant, certaines mesures méritent d'être prises afin d'améliorer significativement leurs interventions ultérieures.

La mission recommande au gouvernement de veiller au strict respect du cadre légal d'intervention des ONG dans leurs secteurs d'activités notamment la nouvelle réglementation en vue de faciliter au SPONG un meilleur suivi. En outre, les interventions des ONG auprès de la population centrafricaine doivent toujours se faire avec l'implication des autorités politico-administratives des zones ciblées.

Fait à Bangui, le 24 aout 2022

Pour la mission

Stéphane Axel KAMAYO

*Rue Martin Luther KING B.P. 696 Bangui République Centrafricaine
Tél : +236 21 61 92 85 21 61 87 73 Email cabinet@mepc.cf*